X 1° circ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE — 1RE CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Chers compatriotes !

Au referendum du 28 Septembre, vous avez, par un vote massif, approuvé les institutions de la **NOUVELLE REPUBLIQUE**. Mais l'œuvre entreprise est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que ces institutions fonctionnent avec un esprit nouveau, véritable élément du redressement du Pays.

Ce redressement doit se concrétiser par :

1° La conclusion d'un Pacte Algérien entre tous les Français, sur les bases indiquées dans le discours de Constantine, pour permettre aux Algériens de construire leur avenir, avec la France, dans la paix retrouvée.

2° L'organisation de la Communauté Française et la mise en valeur de l'Afrique pour le profit de tous les peuples unis à la France.

3° La poursuite de la Réforme de l'Etat.

4° Une politique étrangère faisant de la France, au sein de ses alliances traditionnelles, un partenaire « à part entière », qui poursuivra, autour d'elle, la construction de l'Europe.

5° Une politique hardie d'expansion économique, comportant l'aménagement du territoire, gage du plein emploi et de la renaissance des pays sous-développés.

6° La Modernisation de l'Agriculture par l'aide aux investissements, la garantie du revenu agricole, la stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés, l'amélioration des circuits de distribution et la possibilité offerte aux petits commerçants de s'organiser de manière compétitive,

7° Une politique financière et monétaire saine, impliquant un équilibre strict du budget ordinaire, une révision de la politique du crédit, la réforme profonde de la fiscalité, la suppression des régimes d'exception et l'établissement de la justice fiscale par l'harmonisation des charges.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

8° Un effort décidé en faveur de la construction dans les villes et dans les campagnes.

9° Une politique sociale inspirée par la justice, s'orientant vers la promotion des salariés, vers l'aide aux déshérités de la vie, aux vieillards et aux jeunes, espoir de la France de demain.

10° Une politique agricole basée sur les principes fondamentaux énoncés par l'Assemblée permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture qui mettra le paysan et l'artisan à parité avec les autres salariés sur le plan économique, sur le plan de sécurité sociale et sur le plan de sécurité du travail.

Ce redressement implique le maintien des libertés. Le problème douloureux de l'enseignement libre, qui fausse depuis soixante ans la politique française, doit être abordé dans cet esprit nouveau, et solutionné par le vote d'un statut définitif permettant l'exercice de la liberté et mettant fin à des luttes qui ne coûtent qu'à la France et aux Français.

Ce redressement implique aussi le maintien intégral des droits des Anciens Combattants et des Victimes de la guerre.

Mes chers Compatriotes, ce programme aura son incidence heureuse sur le plan Lozérien : en parcourant les campagnes, j'ai vu l'effort admirable de renouveau chez les jeunes agriculteurs groupés autour des C. E. T A., des Maisons Familiales, des Foyers de Progrès et des techniciens agricoles. Cet effort porte déjà ses fruits et promet pour l'avenir. C'est par là que se maintiendra cet esprit hardiment évolutif seul capable d'arracher la Lozère à ses vieilles habitudes et de lutter efficacement contre la marée marxiste. Cet esprit, je l'ai appuyé de toutes mes forces et je l'appuierai encore, si vous me faites confiance.

Ce que je vous propose ?

C'est de lutter dans le respect de tous, au coude à coude, pour que, dans une France plus juste et plus humaine, la Lozère ne soit plus une partie du désert français.

Abbé Félix VIALLET

Député sortant - Républicain Social
Vice-Président du Conseil Général

présenté par l'U. N. R.

Remplaçant éventuel :

Docteur Adrien DURAND

Conseiller Général de Châteauneuf-de-Randon

11-58 IMP. J. BARBARAY — LANGOGNE

Sciences Po / fonds CEVIPOF